



Notification de condamnation

Par **silhouette**, le **12/11/2013 à 14:11**

Bonjour,
J'ai appris récemment et par hasard avoir été condamné par jugement correctionnel (contradictoire) par le TGI de Nancy en date du 12/04/2013
Hors je n' ai jamais reçu la moindre notification ni par lettre simple ni par recommandé
J' étai présent à l' audience mais n'est pas pus rester jusqu'au verdict
y'a t'il vice de procédure et si oui que dois je faire pour contester cette condamnation
Merci

Par **amajuris**, le **12/11/2013 à 16:46**

bjr,
avez-vous changé d'adresse ?

Par **moisse**, le **12/11/2013 à 17:00**

Bonjour,
Par curiosité comment avez-vous pu assister à une audience vous concernant sans le savoir a priori ?
Si vous étiez présent votre nom a été prononcé bien avant le verdict.

Par **silhouette**, le **12/11/2013 à 19:30**

@amatjuris,
Bonsoir , non mon adresse n a pas changée et le Tgi de Nancy connais mon adresser
@moisse,
je précise bien que je n etais plus là pour le verdict et pas d info des greffes par telephone les jours suivant